

Compte rendu réunion du Conseil Municipal

Du 28 juin 2010

Date de convocation : 22 juin 2010

PRESENTS : ZDAN Michel, VILLAESCUSA Sylvie, CHENIN Joséphine, GLENADEL Jacques, Noël MESPLES, NOYES Sylvie, Florence DEMESSANCE, Catherine TEYSSEYRE, SABATIER Evelyne

EXCUSES : LORRAIN Jean-Luc (pouvoir donné à VILLAESCUSA Sylvie), FERNET Josette (pouvoir donné à NOYES Sylvie)

ABSENTS :

SECRETAIRE : VILLAESCUSA Sylvie

COMPTE RENDU : Séance ouverte à 20 h 45

1. **Approbation du compte-rendu du 27 mai 2010 :**

Le conseil approuve le compte-rendu à l'unanimité après modifications faites.

2. **Intégration de l'école de musique dans l'intercommunalité**

Les délégués de Grazac au sein de la CCVA ont approuvé l'intégration de l'école de musique dans l'intercommunalité lors de la réunion de la CCVA.

Délibération prise à l'unanimité par le conseil pour intégrer l'école de musique.

3. **Choix du maître d'œuvre PLU**

A la suite de l'annonce parue d'un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre du PLU, les réponses reçues sont :

AGE Environnement : planning trop chargé

Nunez-Marziani : devis pour une mission de 3 phases étalées sur 10 mois 9 687.60 € TTC dont la moitié restera à la charge de la commune.

Le conseil approuve à l'unanimité le choix du cabinet Nunez-Marziani.

4. **ONF : martelage / état d'assiette 2010**

Délibération prise à l'unanimité pour ajout de la parcelle 7A dans le lot des parcelles à marteler et la mise en vente des produits issus de la coupe.

5. Regroupement assistantes maternelles

Délibération prise à l'unanimité en faveur de la gestion des compétences dévolues à la petite enfance (crèche, micro-crèches, RAM, bâtiments et personnels) à la CCVA.

6. Aménagement aire de loisirs, parcours d'obstacles : demande de subvention au Conseil Général

Délibération prise à l'unanimité pour demander une subvention pour le financement de l'aménagement du parcours d'obstacles.

7. SDEHG : déplacement d'un candélabre parking de l'école et rénovation de l'appareil EP n°44 et des commandes EP

- Déplacement du candélabre double du rond-point du parking de l'école, coût 5025.00 € dont 2764.00 € reste à charge de la commune. Porté au budget 2011 à l'unanimité.
- Horloge city stade, coût 2763.00 € TTC dont reste 1243.00 € à charge de la commune. Porté au budget 2011 à l'unanimité.
- Eclairage terrain de boule et réfection de 5 coffrets, coût 4409.00 € TTC dont reste 215.00 € à charge de la commune : offre 6BR235 n°205604 du SDEHG de la Haute-Garonne du 17/06/2010 validée à l'unanimité pour exécution immédiate.

8. Carrefour giratoire : maîtrise d'œuvre

Après consultation des différents intéressés pour la construction de ce rond-point (DDE, Conseil Général) il apparaît qu'il est nécessaire de prendre un maître d'œuvre. Le devis de Saint-Aubin/Bazalgette pour cette mission s'élève à 4245.80 € TTC. La construction du rond-point sera inscrit au budget 2011.

Le conseil approuve à l'unanimité.

9. Biens vacants et sans maître : choix d'un huissier

Après nouvelles consultations des différents cabinets d'huissiers, les devis reçus pour une prestation totale sont :

- Cabinet Falip/Boutaz : 399.67 € TTC photos non comprises
- SCP Raymond Linas : 600.00 € TTC photos comprises
- Cabinet Casajus/Brunet/Oulié : pas de réponse à la nouvelle consultation

Le conseil approuve à l'unanimité le choix du cabinet SCP Raymond Linas.

10. Pool routier 2009/2010

Les éléments n'ayant pas été acquis, la décision est reportée à une date ultérieure.

11. Mise en place d'un centre d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violence

Délibération prise à l'unanimité pour le soutien de principe aux termes du courrier joint et contresigné par l'ensemble du conseil.

12. Délibération pour autoriser des heures complémentaires de la secrétaire de mairie

Délibération prise à l'unanimité pour autoriser des heures complémentaires pour la filière administrative.

13. Questions diverses :

- a) Reçu en mairie la confirmation de la subvention du Conseil Général pour la construction du garage-atelier à hauteur de près de 50 %.
- b) Porté à la connaissance du conseil un échange de courrier avec la sous-préfecture concernant la construction du garage atelier.
- c) Candidatures pour la gérance du bar : après nouvelle publication d'une annonce, plusieurs candidats ont été reçus par M. Le Maire. Les candidatures sont à l'étude.
- d) Rappel : il faut penser à mettre un cendrier à la salle polyvalente.
- e) Le conseil confirme que les animations de la Fête du Village sont prises en charge par le comité des fêtes uniquement.

Séance levée à 23h08